



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DÉLIBÉRATION N°2025/04/45

### **OBJET**

### **Attribution de subvention de fonctionnement à Initiative Gard 2025**

Séance du 22 avril 2025

Date de convocation : 16 avril 2025

Membres en exercice : 37

20 présents – 29 votants

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

### **Présents**

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Joël TENA, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Éric BERRUS, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier LEBOIS, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Bruno PASCAL, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, Jean-Paul GERAUD, 11<sup>ème</sup> Vice-Président – Christian SOMMACAL, 2<sup>ème</sup> Membre délégué – Mesdames Véronique BENEZET, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Rachida OUJEDDOU, Isabelle PINON, Nelly RUIZ et Françoise TURRIBIO, Conseillères Communautaires – Monsieur Jérémy PEREDES, Conseiller Communautaire.

### **Absents ayant donné procuration**

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Monsieur André MEGIAS a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Monsieur Jean-François THOMAS a donné procuration à Mylène CAYZAC
- Madame Christiane ESPUCHE a donné procuration à Christian SOMMACAL
- Madame Katy GUYOT a donné procuration à Jean DENAT
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Laurence EMMANUELLI
- Monsieur Farouk MOUSSA a donné procuration à Francine CHALMETON
- Monsieur Mohammed TOUHAMI a donné procuration à Bruno PASCAL
- Monsieur Rodolphe RUBIO a donné procuration à Annick CHOPARD

### **Absents excusés**

Leïla AMROUT – Nadia BELAOUNI - Carole CALBA – Serge GARNIER - Bernadette MAUMEJEAN – Jean-Louis MEIZONNET - Sandrine RIOS

### **Absent**

Christophe TICHET

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

## **RAPPORTEUR : Bruno PASCAL**

### **EXPOSE**

Initiative Gard fait partie du réseau des plateformes Initiative France, qui ont pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie et en les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique de leur projet.

Ainsi, Initiative Gard aide à renforcer les fonds propres des chefs d'entreprises et à obtenir un financement bancaire complémentaire.

Sur le territoire communautaire, en 2024 le bilan d'Initiative Gard est le suivant :

- 6 entreprises ont bénéficié de soutien : Camargue Embouteilleur et La Tradition à Le Cailar, O Fromages à Vauvert, Café du Commerce et Taxi terre des Costières à Beauvoisin et Le France à Aimargues.
- 93 000 € de prêts à taux 0% injectés dans l'économie locale et ont permis à créer ou maintenir 16 emplois.

Initiative Gard est financé en partie par les collectivités locales et leurs groupements, sur la base d'une cotisation de 40cts/ habitant. Les sommes ainsi collectées servent à financer l'animation et l'accompagnement réalisés par la structure et à abonder le fonds d'intervention reversé aux entreprises bénéficiaires des prêts aidés du territoire.

Ainsi pour l'année 2025, le montant de la subvention d'aide au fonctionnement d'Initiative Gard s'élève à 11 411 € (0.40€x28 528 habitants).

### **PROPOSITION**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10 ;

**Vu** la demande de subvention de l'association Initiative Gard pour l'année 2024 ;

**Vu** la délibération N°2025/03/22 du 26 mars 2025 approuvant le Budget Primitif - Budget principal ;

**Vu** l'avis de la commission « Développement Economique » du 1er avril 2025 ;

**Vu** l'avis de la commission « Finances, mutualisations et attribution des fonds de concours » du 7avril 2025 ;

**Vu** l'avis du Bureau Communautaire du 15 avril 2025 ;

**Considérant** que l'action de la structure répond au besoin de financement des projets d'entreprise,

### **Il est proposé au Conseil de Communauté :**

- d'ATTRIBUER à l'association Initiative Gard une subvention de 11 411 € ;

- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, son représentant(e), à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **DECISION**

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

*DECIDE*

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

**Le Président**

**André BRUNDU**



Envoyé en préfecture le 29/04/2025

Reçu en préfecture le 29/04/2025

Publié le 29/04/2025



ID : 030-243000593-20250422-D2025\_04\_45-DE

